



Saint-Germain  
lès-Corbeil

Mesdames et Messieurs les membres du  
**CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 02 juin 2023

**Objet : Convocation conseil municipal**

Affaire suivie par Pauline LECOMTE-CARRETO

Responsable juridique et des achats

Tél. : 01 69 89 79 61 / marchespublics@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

**Vendredi 09 juin 2023 à 20 H 00  
en mairie**

**ORDRE du JOUR**

1. Désignation des délégués titulaires et suppléants en vue de l'élection sénatoriale
2. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 22 mai 2023

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

*Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,  
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,*

*Affichage mairie et  
publication site internet de la ville le 02/06/2023*

  
Yann PÉTEL



Mairie de Saint-Germain-lès-Corbeil  
2 route de Lieusaint - 91250  
Département de l'ESSONNE



Tél. : 01 69 89 70 70  
Fax : 01 60 75 01 91  
Courriel : [contact@sglc.fr](mailto:contact@sglc.fr)

<https://www.saint-germain-les-corbeil.org/>